VILLE DE CONCARNEAU
Place de l'Hôtel de Ville
BP 238
29182 CONCARNEAU
T 02 98 50 38 38
F 02 98 50 38 63
contact@concarneau.fr
www.concarneau.fr

FICHE D'INSCRIPTION 2016-2017
AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

à déposer pour **le 15 Mai 2016**
Auprès du responsable pédagogique périscolaire ou de l'enseignant

A défaut d'inscription, le tarif le plus élevé sera appliqué
Pour toute modification, contactez le Service Education Jeunesse – cf feuille jointe

Merci de compléter une fiche d'inscription par enfant accompagnée de la fiche sanitaire mise à jour et signée

VOTRE ENFANT *Merci d'écrire au stylo bille noire*

Nom ..... Prénom.....
Date de Naissance .... / ... / ..... Sexe : ❑ F ❑ M
Nom de l'école de votre enfant ..... Sa classe : .....

COORDONNEES POUR LA FACTURE

Nom ..... Prénom.....
Adresse :.....

En cas de garde alternée, chaque parent doit compléter un dossier et préciser le nom de l'activité à facturer :
nom de(s) l'activité(s) : ❑ **restaurant scolaire** ❑ **accueil périscolaire (garderie)**
périodes : ❑ **semaine paire** ❑ **semaine impaire** ❑ **ou les deux**

INSCRIPTION À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MATIN (garderie) (7h30 - 8h30)

❑ Régulièrement (1 à 5 fois par semaine)
❑ Occasionnellement (1 à 2 fois par mois)
❑ Jamais

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE (11h45 – 13h45)

A PARTIR DU : ….....
❑ le lundi ❑ le jeudi
❑ le mardi ❑ le vendredi
❑ Uniquement ponctuellement (pensez à prévenir la mairie et à acheter un ticket)
Quand votre enfant vient régulièrement, il est inscrit automatiquement lorsqu'il y a école le mercredi après-midi.

INSCRIPTION À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI MIDI (garderie) (11h30 - 12h30)

❑ Régulièrement (1 à 5 fois par mois)
❑ Occasionnellement (1 à 2 fois par an)
❑ Jamais
L'accueil de votre enfant au centre de loisirs le mercredi après-midi doit faire l'objet d'une inscription spécifique

INSCRIPTION AUX TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE (TAP) (15h00-16h30)

Rouz, Lanriec, Centre-Ville	Kéramporiel, Dorlett, Kérandon, Beuzec
❑ le lundi ❑ le jeudi ❑ jamais	❑ le mardi ❑ le vendredi ❑ jamais

INSCRIPTION À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR (garderie) (16h30 - 19h)

❑ Régulièrement (1 à 4 fois par semaine)
❑ Occasionnellement (1 à 2 fois par mois)
❑ Jamais

Votre enfant souffre-t-il de troubles de santé ou d'allergies nécessitant un projet d'accueil individualisé (PAI) ?
❑ oui ❑ non Si oui, veuillez prendre contact avec le Service Éducation Jeunesse de la Mairie.

Fait le … / … / …
Signature